

Risques et santé

Inondations, feux de forêt, mouvements de terrain : en Bretagne comme ailleurs, les risques naturels font partie des préoccupations importantes de nos concitoyens. C'est aussi le cas pour les risques technologiques et les risques maritimes compte tenu de l'importance du littoral.

Pour améliorer la connaissance des risques, leur surveillance et leur prévision de nombreux inventaires, atlas et bases de données sont utilisés. Ils font la synthèse des connaissances sur les événements passés et les secteurs susceptibles de subir des dommages pour les principaux risques connus dans la région. Un service de prévision des crues facilite également la gestion de crise par les services de sécurité, lors des périodes d'inondation.

Le plan de prévention des risques naturels, dont l'élaboration est assurée par l'État, constitue localement l'outil privilégié pour mettre en oeuvre ces actions de prévention. Servitude d'utilité publique, ce document approuvé par le Préfet oriente l'urbanisme et la construction dans les espaces les moins exposés aux risques naturels.

Dans le cadre du contrat de projet État-région (2007-2013), peuvent être financés des travaux de protection contre les inondations ayant pour objectif la diminution de la vulnérabilité des habitations et la gestion dynamique des cours d'eau.

Quant aux relations entre dégradation de l'environnement et impacts sur la santé humaine, c'est un plan national, décliné au niveau régional, qui recense les enjeux et fixe les objectifs (5).



© E. Novince

Risque d'inondation en baie d'Audierne

Quelques chiffres à retenir

- ▶ en 2007, 212 communes bretonnes concernées par un plan de prévention des risques
- ▶ plus d'un tiers des communes de la région concerné par le risque inondation
- ▶ au 1^{er} juillet 2007, la Bretagne compte 38 établissements de stockage de matières dangereuses classés Seveso
- ▶ 55 058 navires signalés au Cross Corsen
- ▶ 20 % des décès par cancer du poumon seraient attribuables au radon

La prévention des risques naturels

381 communes bretonnes sont concernées par le risque inondation, 146 par le risque feu de forêts et 77 par le risque mouvement de terrain (principalement suite à l'action des vagues sur les falaises en Bretagne).

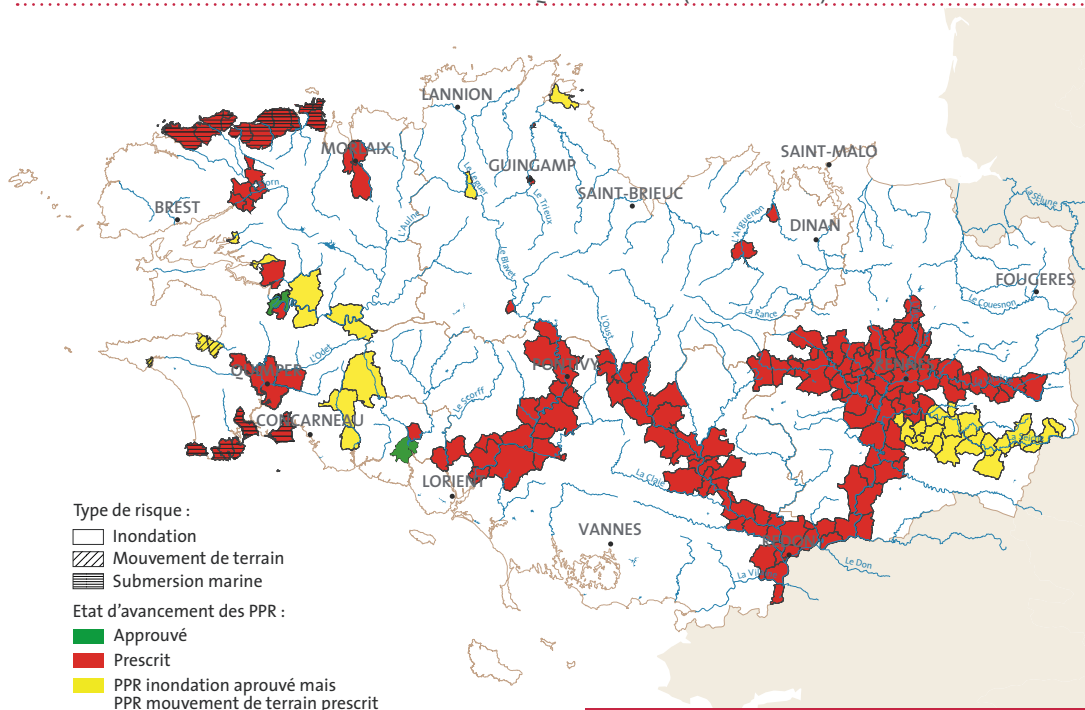
En septembre 2007, 212 communes bretonnes sont concernées par un plan de prévention des risques (PPR) prescrit par arrêté préfectoral :

- ▶ 186 PPR pour le risque inondation, dont 154 approuvés ;
- ▶ 21 pour le risque submersion marine, tous approuvés ;
- ▶ 5 pour le risque mouvement de terrain dont 1 approuvé.

En 2007, 8 incendies ont détruit 14 ha dont 11 en mars/avril, ce qui nous rappelle qu'une des 2 périodes les plus dangereuses est la fin de l'hiver (hâle de mars et absence de végétation verte). En 2003, année de sécheresse, 180 incendies avaient détruit 444 ha de forêts et de landes bretonnes, contre un maximum de 199 ha sur la période 1997 – 2002. Ce risque est particulièrement présent les années de sécheresse : 2 659 ha pour 529 feux en 1989, 7 829 ha pour 645 feux en 1976.

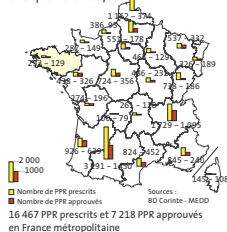
Depuis 1900, la Bretagne a connu une centaine de séismes. Les magnitudes, relativement modérées, ont été comprises entre 5,5 et 6,0 (pour un maximum de 9 sur l'échelle de Richter). Le dernier, dont l'épicentre était situé à Hennebont (56), date du 30 septembre 2002 (magnitude de 5,4).

ETAT D'AVANCEMENT DES PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS (JANVIER 2008)



- Type de risque :
- Inondation
 - ▨ Mouvement de terrain
 - ▨ Submersion marine
- Etat d'avancement des PPR :
- Approuvé
 - Prescrit
 - PPR inondation approuvé mais PPR mouvement de terrain prescrit

Valeurs régionales en Septembre 2007



En savoir plus

- www.bretagne.pref.gouv.fr
- www.bretagne.ecologie.gouv.fr
- www.cotes-darmor.pref.gouv.fr
- www.finistere.equipement.gouv.fr
- www.ille-et-vilaine.equipement.gouv.fr/
- www.prim.net
- www.sisfrance.net
- cartorisque.prim.net/

Sources

Données : Diren 2007, DDE, base de données Gaspar
 Carte : DDE 22, 29, 35, 56, Diren 2008, BD Carthage®
 © IGN - 2008, Route 500® © IGN - 2006

Les catastrophes naturelles

Depuis la loi du 13 juillet 1982, les arrêtés de catastrophes naturelles désignent les communes sinistrées et qualifient les risques incriminés. Cette reconnaissance permet l'indemnisation des victimes par les assurances.

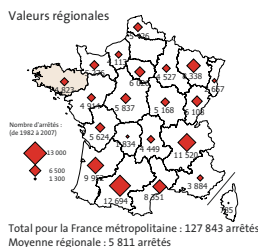
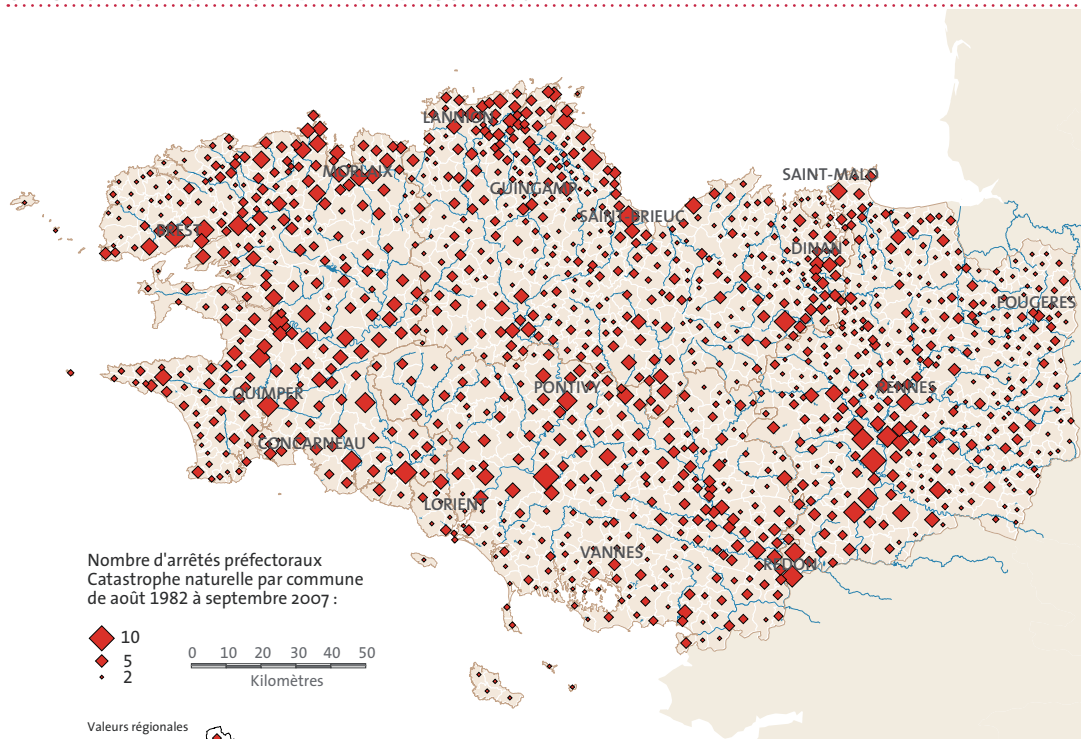
De 1982 à décembre 2007, les catastrophes naturelles en France ont fait l'objet de 322 arrêtés publiés au Journal Officiel, pour 36 041 communes touchées au total 128 751 fois. Pour les communes bretonnes, 4 835 classements en catastrophe naturelle ont été enregistrés. Durant cette période, toutes les communes bretonnes ont été touchées au moins à deux reprises par des catastrophes naturelles.

Depuis 1982, 1 262 communes bretonnes ont été reconnues sinistrées par des inondations ou des coulées de boues, 28 l'ont été par la neige, 20 par des mouvements de terrain et 2 par des séismes.

D'autre part, les tempêtes ont sinistré 1 275 communes en particulier en 1987 et lors des inondations liées à la tempête de décembre 1999.

11 communes bretonnes ont fait l'objet d'au moins 10 arrêtés : 12 à Baud (56) et à Guichen (35), 11 à Quimperlé (29), 10 pour Caulnes (22), Plérin (22), Châteaulin (29), Quimper (29), Bruz (35), Goven (35), Guipry (35) et Redon (35).

CATASTROPHES NATURELLES EN BRETAGNE DE 1982 À 2007



En savoir plus

www.catnat.net/
www.prevention2000.org/
www.prim.net
www.ifen.fr

Sources

Données : Base de données Gaspar, 2007
 Carte : Base Gaspar 2007, BD Carthage® © IGN - 2008,
 Route 500® © IGN - 2006

Les événements climatiques exceptionnels

Malgré la douceur de son climat (voir page 120), la Bretagne n'est pas à l'abri des phénomènes météorologiques extrêmes comme les ouragans de 1987 et 1999 ou encore la canicule 2003. Régulièrement, depuis les années 1930, la région a connu des aléas climatiques.

Vagues de froid

L'hiver 1955-56 est très rude (-12°C à Rostrenen, -11°C à Dinard).

Temps glacial de **début janvier à fin février 1963** (68 jours de gelées à Rennes et 48 à Brest).

Le **11 février 1983**, 32 cm de neige à Brest, 41 cm à Landivisiau.

3 hivers très rigoureux de 1984 à 1987 (- 14°C à Rennes en 1985).

Jusqu'à 20 cm de neige sur l'île de Batz (Finistère) le **10 février 1991**.

Le dernier coup de froid du XX^e siècle : - 10°C à Quimper le **02 janvier 1997**

Tempêtes de neige le **24 février 2004**, 40 cm de neige à Pontivy.

Tempêtes et orages

En **juillet 1969**, une tempête d'été exceptionnelle s'abat en mer d'Iroise (150 km/h) et sur les côtes de la Manche.

Le **15 octobre 1987**, c'est un ouragan qui secoue la Bretagne (> 200 km/h sur les pointes du Finistère, 176 km/h à Saint-Brieuc).

En **1992**, un orage d'été apporte 130 mm d'eau en 1 h à Monterfil (35).



© Y. Rollo Van de Vyver

Inondation à Saint-Nicolas-de-Redon en 1995

Fin décembre 1999, les tempêtes frappent le nord de la Bretagne entre le pays de Dol et Saint-Brieuc (150 km/h le 26 décembre).

Inondations

L'hiver 1935-36 est caractérisé par de nombreuses pluies répétées provoquant la saturation du sol puis des inondations.

En quelques heures, tous les cours d'eau du Finistère, du Morbihan et des Côtes-d'Armor débordent **du 10 au 15 février 1974** (jusqu'à 2 m d'eau dans les rues de Morlaix).

En 15 jours, **du 16 au 30 janvier 1995**, les pluies tombées équivalent à 4 mois de pluies normales et les reliefs du Finistère reçoivent plus de 300 mm d'eau ; le 19 janvier, 70 mm à Rennes-Saint-Jacques. Fin **décembre 1999**, 211 mm de pluie en 6 jours à Quimper.

Pluies continues **d'octobre 2000 à mars 2001**, sans précédent, record battu à Rennes avec 740 mm d'eau.

Chaleurs et sécheresses

Température extrême relevée sous abri en **1949** à Rennes > 38,4°C, Brest > 35,2 °C

Sécheresse en **1976 à partir d'avril** avec des fortes chaleurs de juin à août. En 4 mois, seulement 31 mm de pluie à Morlaix. Absence d'eau durant tout le mois de juin sur de nombreux secteurs, 63 jours chauds et 22 très chauds à Rennes. Jamais vu depuis un siècle, en **1996**, seulement 14 mm de pluie cumulés à Rennes pendant 3 mois.

Canicule de l'**été 2003** : record de chaleur battu. Les 40°C sont atteints à Saint-Avé (Morbihan) le **10 août**. Du **2 au 10 août**, les températures oscillent entre 30 et 40°C.

En savoir plus

www.meteo-france.fr

Sources

Données : Météo France 2004

Les risques technologiques

Les risques industriels

La Bretagne ne comporte pas de vastes complexes industriels à risques, mais abrite, au 1^{er} juillet 2007, 38 établissements de stockages de matières dangereuses classés Seveso (4 % du national) : 18 stockages d'hydrocarbures, 10 d'engrais et/ou produits phytosanitaires, 4 d'explosifs et 6 « autres ».

L'ammoniac est utilisé pour produire du froid pour les industries agroalimentaires. On dénombre en Bretagne 108 installations de réfrigération utilisant de l'ammoniac (20 % du national) et 53 silos de stockages de céréales. Contrairement au reste de la France, la région compte peu de gros silos (sauf sur les ports). Ils appartiennent en majorité aux entreprises fabriquant des aliments pour le bétail. On dénombre 53 silos de stockages de céréales en Bretagne.

Chaque année, une trentaine d'incidents mineurs est relevée dans les installations classées de Bretagne. Dans 60 % des cas, il s'agit d'incendies, le reste se répartit en 3 catégories : pollution, rejet d'ammoniac et divers.

La région regroupe environ 20 % des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) de France. Près de 11 000 installations bretonnes sont soumises à autorisation à la mi-2007 (dont plus de 9 000 élevages). Le nombre d'ICPE soumises à déclaration est évalué à environ 21 000 pour la région dont 14 600 en élevages.

Parmi ces établissements, 388 sont soumis à auto-surveillance pour l'eau, 33 pour l'air et 136 pour les déchets.

Le trafic maritime

Au cours de l'année 2006, 55 058 navires (54 746 en 2005) se sont signalés auprès du Cross Corsen lors de leur passage dans le dispositif de séparation de trafic d'Ouessant, soit une moyenne de 150 navires par jour

(215 391 navires signalés par l'ensemble des Cross). 566 (375 en 2005) ont nécessité un suivi particulier.

En 2006, le Cross Corsen a signalé, aux centres de sécurité des navires, 196 navires ayant subi des avaries ou en infraction aux règles de navigation (496 à l'échelle nationale) :

- ▶ 176 navires ont dû stopper pour réparer des avaries dont 32 jugés en situation dangereuse ;
- ▶ 151 suivis de convois de remorquage ;
- ▶ 11 navires en liste noire UE ou bannis des ports ;
- ▶ 8 navires ayant fait l'objet d'un procès verbal ;
- ▶ Aucun navire classifié « Malaga » ;
- ▶ 6 navires impliqués dans des abordages ;
- ▶ 47 navires stoppés pour arrêt maintenance ;
- ▶ 1 navire soupçonné de pollution ;
- ▶ 9 désarrimages de cargaison ;
- ▶ Aucun navire victime d'incendie ;
- ▶ 8 navires échoués ;
- ▶ Aucun navire victime de voie d'eau.

14 procès-verbaux ont été dressés en 2006 contre 15 en 2005. 100 pollutions ont été détectées au cours de l'année 2006 (86 en 2005) : 88 par hydrocarbures liquides ou huiles, 1 cas par déchets plastiques, 11 cas par produits de nature indéterminée. 68 navires pollueurs ont pu être identifiés et questionnés.



© Marine nationale/Abeille Bourdon

Le Krokus après une tempête au large de la Bretagne le 09 décembre 2007

En savoir plus

www.mer.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=2524

www.premar-atlantique.gouv.fr/

www.bretagne.drire.gouv.fr/

«Panorama 2006-2007 de l'environnement industriel en Bretagne», Drire Bretagne, 2007 (à télécharger sur : www.bretagne.drire.gouv.fr/)

Sources

Données : Drire 2007, Cross Corsen 2006.

Le bilan post-Erika

Le 12 décembre 1999, l'Erika s'est brisé en deux au large des côtes bretonnes alors qu'il transportait environ 30 000 tonnes d'hydrocarbures lourds.

En Bretagne, les côtes du Finistère et du Morbihan ont été touchées. Environ 19 800 tonnes se sont déversées dans l'océan. Près de 12 400 tonnes ont été récupérées en mer et dans l'épave. Des opérations de nettoyage ont été menées le long des 400 kilomètres de côtes polluées, où plus de 230 000 tonnes de déchets mazoutés ont été récupérées entre 2000 et 2001.

Les travaux entrepris pour lutter contre la marée noire de l'Erika ont eu des effets difficilement mesurables sur la côte. Hormis le suivi de la contamination chimique des mollusques, mis en œuvre par l'Ifremer dans le cadre du Réseau National d'Observation de la qualité du milieu marin (RNO), il n'existait pas d'état zéro du littoral.

Les résultats du programme suivi Erika révèlent une contamination des masses d'eaux océaniques par les composés les plus toxiques du fioul, le HPA, jusqu'à 20 fois les niveaux enregistrés avant le naufrage.

Le développement des plantes ne semble pas être affecté de façon notable, hormis dans les sites fortement pollués où les végétaux étaient totalement recouverts par le pétrole, en 2000.

Si on considère le rapport « nombre d'oiseaux pollués récupérés / quantité de pétrole déversée en mer », l'Erika a été 200 fois plus meurtrier que l'Amoco Cadiz (1978) et constitue, pour l'avifaune, une marée noire sans précédent par son caractère massif.

D'après le Plan National de Sauvetage des Oiseaux Mazoutés mis en place dans le cadre du suivi Erika,

environ 77 000 oiseaux mazoutés ont été récupérés dans le Golfe de Gascogne, dont 33 000 vivants (2 150 ont pu être relâchés par les centres de soins) et 44 000 morts.

Les oiseaux marins hivernants ont été les plus touchés par la marée noire (88 %). Parmi les 65 espèces identifiées, le Guillemot de Troïl représentaient 82 % des victimes. Cependant, les populations n'ont pas diminué en mer au cours des deux années suivant le naufrage.

Viennent ensuite 4 espèces qui représentent chacune entre 1 et 5 % du total : les macreuses noires (5 %), les pingouins torda (3,55 %), les fous de Bassan (2,6 %) la mouette tridactyle (0,7 %). 74 000 oiseaux mazoutés ont été comptabilisés et recueillis morts ou vivants (sur les 36 000 recueillis vivants, 20 000 ont pu être soignés). L'estimation du nombre d'oiseaux morts s'élève à 150 000 individus.

Les cétacés abondants (dauphin commun, globicéphale noir) n'ont pas présenté de diminution d'effectifs significative après la pollution.

Des échouements de cadavres d'invertébrés ont été observés en janvier 2000. Dans la presqu'île guérandaise très touchée (site de Piriac), des mortalités importantes ont été relevées chez des espèces sensibles comme les oursins de la zone intertidale, qui sont réapparus au cours de la troisième année.

Suite à cette marée noire, le Comité interministériel de l'aménagement et du développement du territoire a mis en place le réseau Ritmer (4).



© Marine nationale

Naufrage de l'Erika le 12 décembre 1999

En savoir plus

www.ifremer.fr/envlit/surveillance/erika.htm

www.suivi-erika.info/data/colloques/fichiers/bgnhn1070459400.pdf

www.ritmer.org/

www.ifremer.fr/envlit/pdf/rnospdf/rno02.pdf

www.cedre.fr/fr/publication/colloque/2002/ji02_?.pdf

Sources

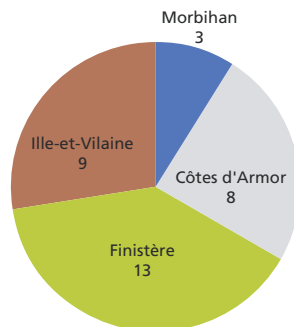
Données : Ifremer, Meeddat et Ineris 2005.

La santé et l'environnement

L'influence de l'environnement sur la santé est bien réelle. L'état des lieux du Plan régional santé-environnement (PRSE) (5) permet de distinguer deux types d'indicateurs. Tout d'abord les principaux points « positifs » de la Bretagne en termes de santé environnement par rapport à la France :

- ▶ La légionellose : taux d'incidence 1,4 / 100 000 habitants, contre 1,8 en France ;
- ▶ La mortalité par intoxication au CO : 3 / 1 000 000 habitants contre 3,3 en France ;
- ▶ Le saturnisme : très peu de cas détectés, mais peu de dépistage ;
- ▶ Les pathologies liées à l'eau : la qualité de l'eau, aujourd'hui, n'apparaît pas comme un facteur de risque significatif pour la santé. Le pourcentage de population alimentée ponctuellement par une eau non conforme pour les pesticides (voir page 102) est de 5,7 %, contre 6,8 % en France. Les analyses microbiologiques sur l'eau potable sont conformes à 98,8 % contre 95,9 % en France ;
- ▶ 96,4 % des eaux de baignade sont conformes contre 95,3 % en France (voir page 59) ;
- ▶ La qualité de l'air extérieur est meilleure que la moyenne française ;
- ▶ La Bretagne est l'une des régions de France où la population se dit peu gênée par le bruit (30 à 40 %). Cependant, attention aux facteurs comportementaux, notamment l'écoute de musique amplifiée chez les jeunes ;
- ▶ La Bretagne n'étant pas une région à forte problématique industrielle, les actions concernent essentiellement les incinérateurs d'ordures ménagères.

NOMBRE DE CAS DE LÉGIONELLOSE DÉCLARÉE EN 2006 PAR DÉPARTEMENT BRETON



Les principaux points « négatifs » de la Bretagne par rapport au reste de la France sont :

- ▶ + 34 % de cancers masculins entre 1980 et 2000, dont certains sont pour partie attribuables à des facteurs environnementaux contre + 29 % en France ;
- ▶ 16,9 décès par mélanome / 100 000 habitants chez les femmes contre 12,2 au niveau national ;
- ▶ 3,9 décès par asthme / 100 000 personnes contre 3 au niveau national ;
- ▶ le radon : 20 % des décès par cancer du poumon seraient attribuables au radon en Bretagne (voir page 156) ;
- ▶ les problématiques liées au contexte agricole de la région, lui confère une sensibilité particulière aux risques de zoonoses, aux pollutions des eaux et des sols par les pesticides et résidus de médicaments, notamment ;
- ▶ 8 000 salariés potentiellement exposés aux poussières de bois (cancérogènes).



© A. Roussel

Emission de pollens

En savoir plus

www.bretagne.sante.gouv.fr/1024.html
[www.bretagne.drire.gouv.fr/environnement/
 theme_sant%E9_env.htm](http://www.bretagne.drire.gouv.fr/environnement/theme_sant%E9_env.htm)

«PRSE Bretagne 2005-2008 - Programme régional de prévention des risques pour la santé liés à l'environnement général et au travail», Drass 2006.

Sources

Données: Drass 2007.

Le radon

En raison de son socle géologique granitique (voir page 92), la Bretagne est l'une des régions françaises les plus exposées au radon. Ce gaz radioactif d'origine naturelle issu de la dégradation de l'uranium et du radium peut s'accumuler dans l'atmosphère confinée des bâtiments. La carte ci-contre montre le niveau de fond en uranium des roches et des matériaux du proche sous-sol. Plus ce niveau est élevé plus le risque « radon » est élevé.

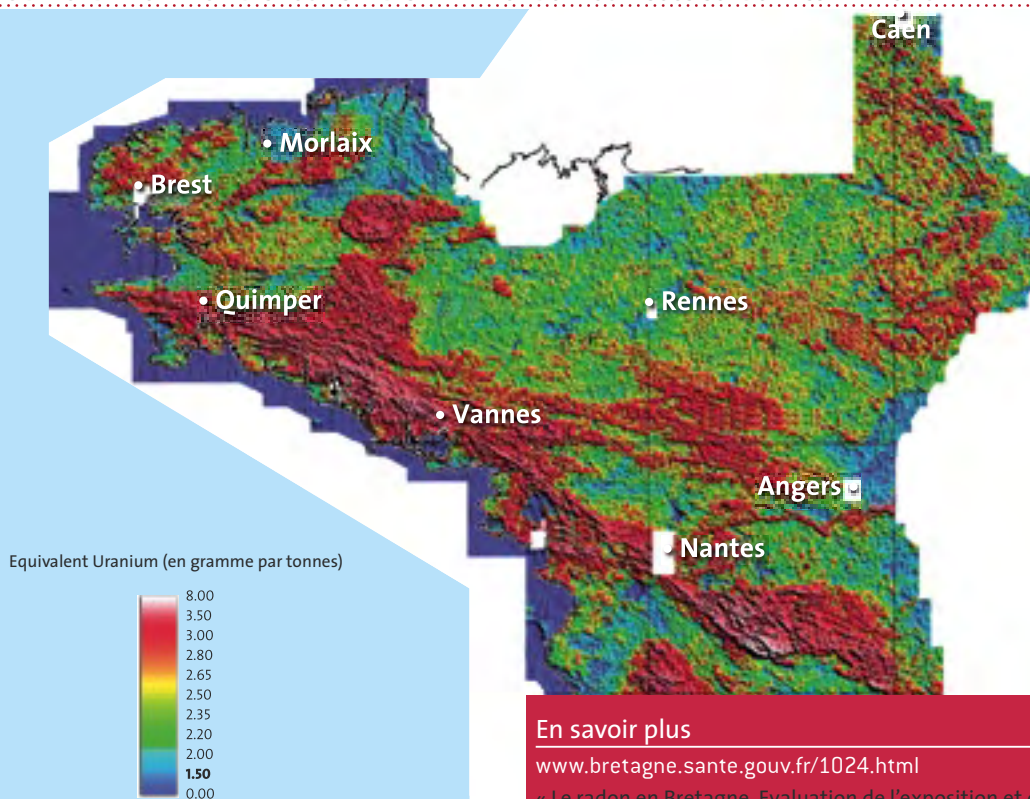
L'inhalation de radon à des concentrations élevées augmente le risque de développer un cancer du poumon (5). Le seuil d'alerte est actuellement fixé à 1 000 Bq/m³ et le seuil de précaution à 400 Bq/m³.

En Bretagne, une campagne de 1 113 mesures a été menée entre 1982 et 2000 principalement dans l'habitat pavillonnaire et dans les exploitations agricoles. Il en ressort une concentration moyenne en Bretagne évaluée à 98 Bq/m³ contre 90 Bq/m³ en France. Près de 5 % sont supérieures à 400 Bq/m³ (contre 2 % en France).

Certaines estimations laissent penser que dans notre région entre 140 000 et 200 000 habitations présenteraient des concentrations annuelles de radon supérieures à 200 Bq/m³, entre 30 000 et 60 000 habitations > 400 Bq/m³ et entre 2 000 et 5 200 habitations > 1 000 Bq/m³.

D'après l'étude réalisée dans le cadre du PRQA (voir page 127) par l'IRSN, 20 % des décès par cancer du poumon seraient attribuables au radon en Bretagne.

NIVEAU DE FOND EN URANIUM DES ROCHES ET DES MATÉRIAUX DU PROCHE SOUS-SOL DU MASSIF ARMORICAIN



En savoir plus

www.bretagne.sante.gouv.fr/1024.html

« Le radon en Bretagne. Evaluation de l'exposition et du risque associé » Pirard P. Hubert P. IPSN - Note technique SEGR/00-7, Mai 2001

« Campagne 1999-2001 de mesures du radon dans les établissements recevant du public » bilan novembre 2001- Autorité de Sécurité Nucléaire

« PRSE Bretagne 2005-2008 - Programme régional de prévention des risques pour la santé liés à l'environnement général et au travail » Drass 2006

Géosciences, numéro 5 – mars 2007

Sources

Carte et données : Drass 2006, BRGM 2007

Les actions

① Les dossiers départementaux des risques majeurs (DDRM)

Valable 5 ans par arrêté préfectoral, le DDRM recense les risques naturels et technologiques présents sur le territoire concerné. Il mentionne également les conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement et souligne l'importance des enjeux et des mesures de prévention. Le Morbihan l'a réalisé en 2003, l'Ille-et-Vilaine en 2004, les Côtes-d'Armor et le Finistère en 2006.

② La loi sur la prévention des risques technologiques et naturels et la réparation des dommages du 30 juillet 2003 n°2003-699

Dans cette loi, le volet « Risques naturels » met l'accent notamment sur l'information auprès des collectivités et de la population ; ainsi que sur la prise en compte du risque dans l'utilisation du sol, les aménagements et lors de travaux.

Le volet « Risques technologiques » renforce notamment l'information et la participation du public à travers les centres locaux d'information et de concertation créés autour des établissements à risques (3 dans le Finistère), ainsi que l'élaboration des plans de prévention des risques technologiques autour des sites à hauts risques avant le 31 juillet 2008. 20 établissements sont concernés en Bretagne.

③ Le plan de prévention des risques miniers

Document approuvé par arrêté préfectoral valant servitude d'utilité publique, le PPRM doit être annexé au Plan Local d'Urbanisme. Son élaboration dépend de la nature, de l'ampleur et de la probabilité

du risque (mouvements de terrain, pollution des eaux et des sols). On compte environ 200 anciens sites miniers (exploitation du cuivre, du zinc, du plomb argentifère) en Bretagne. Un Plan de Prévention des Risques Miniers devrait être engagé dans les deux ans à venir pour l'ancienne mine de plomb argentifère de Trémuson dans les Côtes-d'Armor.

④ Réseau Ritmer

A la suite de la marée noire consécutive au naufrage de l'Erika, le CIADT a créé un Réseau de recherche et d'innovation technologiques sur le thème «Pollutions Marines Accidentelles et conséquences écologiques» (Ritmer). Ce réseau s'intéresse au repérage, à la caractérisation et au suivi des nappes de polluants dans l'espace et le temps (pollutions chimiques, voire les pollutions par macrodéchets, d'origine accidentelle), aux procédés technologiques d'intervention, à la protection et à la réhabilitation des écosystèmes littoraux et marins. Le réseau RITMER a pour objectif d'identifier les besoins prioritaires dans le domaine et de susciter et soutenir des actions de recherche coopérative visant à développer des produits, procédés, méthodes ou services innovants. La cellule d'animation est assurée conjointement par l'Ifremer et l'Université de Bretagne occidentale (Brest).

⑤ Le Plan national santé-environnement

Le PNSE a pour objectif de clarifier les conséquences sanitaires éventuelles à court et moyen termes de l'exposition à certaines pollutions de leur environnement. Le Plan régional santé-environnement (PRSE) 2005-2008 de Bretagne comporte 73 actions visant à répondre :

- ▶ aux 3 objectifs majeurs du PNSE : garantir un air et une eau de bonne qualité, prévenir les pathologies d'origine environnementale, mieux informer le public et protéger les populations sensibles ;

- ▶ aux 3 objectifs fixés au niveau régional par le Plan régional de santé publique : diminuer la mortalité prématurée, réduire les inégalités de santé, et améliorer la qualité de vie.

Parmi les 28 objectifs du programme régional, cinq ont été retenus prioritaires pour la région Bretagne :

- ▶ la réduction des pollutions des eaux et des sols par les pesticides et certaines substances dangereuses ;
- ▶ la réduction des expositions professionnelles aux agents cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques ;
- ▶ le développement des systèmes de veille et d'alerte (toxicovigilance et zoonoses) ;
- ▶ la réduction des expositions au radon ;
- ▶ la lutte contre la légionellose.

Il est mis en oeuvre par les différents services régionaux de l'État (notamment santé, travail, environnement), en lien avec leurs partenaires (collectivités, associations...). L'évaluation à mi-parcours et le «Grenelle» de l'environnement ont réaffirmé l'intérêt de la démarche engagée. Ainsi, un nouveau PNSE 2009-2013 est actuellement en cours d'élaboration.

En savoir plus

www.prim.net/professionnel/procedures_regl/p_ddrm.html
www.drire.gouv.fr/bretagne/ssol/mines_pprm.htm
www.cotes-darmor.pref.gouv.fr
www.finistere.equipement.gouv.fr
www.morbihan.pref.gouv.fr/
www.bretagne.pref.gouv.fr/
www.bretagne.sante.gouv.fr

Sources

Données : DDE 22, 29, 35, 56, Drire 2007